

Remplace la date 07-mai-2025

Date de révision 06-juin-2025

Numéro de révision 3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit	56840
Numéro du fiche de données de sécurité	56840
Nom du produit	BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Autres moyens d'identification

Numéro d'enregistrement REACH	01-2119456619-26-XXXX
Numéro d'index	603-073-00-2
Numéro EC	216-823-5
Numéro CAS	1675-54-3

Synonymes	RÉSINE DE ÉPOXYDE D.E.R. 331
Substance pure/mélange	Substance

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Applications industrielles diverses Fabrication de substance Formulation & (re)conditionnement de substances et mélanges. Revêtements Outillage Fonderie Adhésifs Utilisation par les consommateurs Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
-------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
FRA

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com
----------------	------------------------------

Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
------------------------------	----------------------

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008
Europe 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1B - (H317)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2 - (H411)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Autres dangers

Évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le	Limite de concentration	Facteur M	Facteur M (long terme)
--------------	------------	-------------------------	---------------------------	-------------------------	-------------------------	-----------	------------------------

		nt REACH		règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	spécifique (LCS)		
BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE 1675-54-3	<= 100%	01-211945661 9-26-XXXX	216-823-5	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1B (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	Skin Irrit. 2 :: C>=5% Eye Irrit. 2 :: C>=5%	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE 1675-54-3	> 15000 mg/kg (Rat)	23000 mg/kg (Rabbit)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Provoque
------------------	---

	une sévère irritation des yeux.
Inhalation	Aucune information disponible.
Yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Cutané(e)	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Ingestion	Aucune information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.
------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Jet d'eau ou brouillard d'eau. Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Mousse résistant à l'alcool.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Le conteneur peut se rompre à cause de la production de gaz en cas d'incendie. Une violente génération de vapeur ou une éruption peut se produire lors de l'application d'un jet d'eau direct sur des liquides chauds. Une fumée dense est émise lorsqu'elle est brûlée sans suffisamment d'oxygène.
Produits de combustion dangereux	Lors d'un incendie, la fumée peut contenir la matière d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : Composés phénoliques. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Refroidir les récipients en les inondant d'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. Combattre l'incendie depuis la position la plus éloignée possible, ou utiliser des porte-tuyaux ou des buses automatisées. Quitter immédiatement la zone en cas d'émission d'un bruit croissant par les dispositifs de ventilation de sécurité ou de décoloration du réservoir. Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie. Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les rinçant à l'eau pour protéger le personnel et minimiser les dommages matériels. Le brouillard d'eau, appliqué doucement, peut être utilisé comme couverture pour éteindre un incendie. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.
--	---

Code d'action d'urgence (EAC)	•3Z
--------------------------------------	-----

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des
----------------------------------	--

zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Isoler la zone. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Enlever les résidus avec du savon et de l'eau chaude. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver soigneusement après toute manipulation. Les déversements de ces matières organiques sur les isolants fibreux chauds peuvent entraîner une baisse des températures d'auto-inflammation, pouvant éventuellement entraîner une combustion spontanée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Remarques générales en matière d'hygiène Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les zones de restauration. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à des températures comprises entre 2 et 43 °C. Durée de conservation : 24 mois.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]]PROPANE 1675-54-3	-	8.33 mg/kg/day [4] [6]	12.25 mg/kg/day [4] [6]

Notes

[4] Effets systémiques sur la santé.
[6] À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses

Aucune information disponible

Notes

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]]PROPANE 1675-54-3	0.75 mg/kg/day [4] [6]	3.571 mg/kg/day [4] [6]	0.87 mg/m³ [4] [6]

Notes

[4] Effets systémiques sur la santé.
[6] À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public

Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]]PROPANE 1675-54-3	0.006 mg/l	0.018 mg/L	0.0006 mg/l	0.0018 mg/L	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]]PROPANE 1675-54-3	0.996 mg/kg	0.0996 mg/kg	10 mg/L	0.196 mg/kg/day	10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle. Mettre en place une ventilation adaptée. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Gants imperméables. Caoutchouc butyle. Stratifié d'alcool éthylvinyle ("EVAL"). Caoutchouc nitrile. Gants néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC). Les gants doivent être conformes à la norme EN 374. REMARQUE : La sélection d'un gant spécifique pour une application particulière et la durée d'utilisation sur un lieu de travail doit également prendre en compte tous les facteurs pertinents du lieu de travail tels que, mais sans s'y limiter : les autres produits chimiques qui peuvent être manipulés, les exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), les réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que les instructions/spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utilisez le respirateur purificateur d'air homologué CE suivant : Cartouche contre les vapeurs organiques avec préfiltre à particules, type AP2.

Remarques générales en matière d'hygiène

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les zones de restauration. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Vérifier que toutes les eaux usées sont collectées et traitées dans une usine de traitement des eaux usées.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide visqueux
Couleur	Colourless., to, Yellow
Odeur	Inodore / Légère
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété

Valeurs

Remarques • Méthode

Point de fusion / point de congélation

Aucune information disponible.

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition 320 °C

Calorimétrie différentielle à balayage (DSC).

Inflammabilité

Aucune information disponible.

Limites d'inflammabilité dans l'air

Aucune information disponible.

Limites supérieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair 264 - 268 °C

Closed cup.

Température d'auto-inflammabilité

Aucune information disponible.

Température de décomposition	> 320 °C	Aucune information disponible.
pH		Aucune information disponible.
pH (en solution aqueuse)		Aucune information disponible.
Viscosité cinématique		Aucune information disponible.
Viscosité dynamique	11000 - 14000 mPa s	@ 25 °C. ASTM D 445.
Hydrosolubilité	5.4 - 8.4 mg/L	@ 20 °C. Méthode UE A.6.
Solubilité(s)		Aucune information disponible.
Coefficient de partage	3.242	Estimé.
Pression de vapeur	< 0.0000001 Pa	@ 20 °C. Méthode CE A4.
Densité relative		Aucune information disponible.
Masse volumique apparente		Aucune information disponible.
Densité de liquide	1.16 g/mL	@ 25 °C ASTM D4052
Densité de vapeur		Aucune information disponible.
Caractéristiques des particules		Aucune information disponible.
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

non applicable

Propriétés explosives Non considéré comme explosif.

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification comme comburant

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Cela ne se produira pas tout seul.

Polymérisation dangereuse Des masses de plus d'une livre (0,5 kg) de produit plus une amine aliphatique provoqueront une polymérisation irréversible avec une accumulation de chaleur considérable.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Éviter l'exposition à des températures supérieures à 250 °C. Une décomposition potentiellement violente peut se produire au-dessus de 350 °C. La génération de gaz pendant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes fermés. L'accumulation de pression peut être rapide.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides. Bases. Amines. Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dépendent de la température, de l'apport d'air et de la présence d'autres matériaux. Des gaz sont libérés lors de la décomposition. La réaction exothermique incontrôlée des résines époxy libère des composés phénoliques, du monoxyde de carbone et de l'eau.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.
Contact avec la peau	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE	> 15000 mg/kg (Rat)	23000 mg/kg (Rabbit)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée.

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE (1675-54-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
		Cutané(e)			Provoque une irritation cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère irritation des yeux.

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE (1675-54-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
		œil			Provoque une sévère irritation des

					yeux
--	--	--	--	--	------

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE (1675-54-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
	Souris	Cutané(e)	Peut provoquer une réaction allergique cutanée
	Résultats sur l'humain	Cutané(e)	Peut provoquer une réaction allergique cutanée

Mutagenicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Informations sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE (1675-54-3)

Méthode	Espèce	Résultats
	in vitro	Positif
	in vitro	Négatif
	in vivo	Négatif

Cancérogénicité De nombreuses études ont été menées pour évaluer le potentiel cancérogène de l'éther diglycidyle du bisphénol A (DGEBA). En effet, la dernière analyse des données disponibles réalisée par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a conclu que le DGEBA n'est pas classé comme cancérogène. Bien que de faibles preuves de cancérogénicité aient été rapportées chez l'animal, l'ensemble des données ne démontre pas que le DGEBA soit cancérogène.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE (1675-54-3)

Méthode	Espèce	Résultats
		Dans les études animales, n'a pas interféré avec la reproduction
	Lapin Cutané(e)	Non classé
	Lapin Oral(e)	Non classé
	Rat Oral(e)	Non classé

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE (1675-54-3)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Poisson	CL50	2 mg/L	96 heures	Toxique pour les organismes aquatiques
	Crustacés	CE50	1.8 mg/L	48 heures	Toxique pour les organismes aquatiques
	Algues	CEr50	11 mg/L	72 heures	Nocif pour les organismes aquatiques
	Crustacés	NOEC	0.3 mg/L	21 jours	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas rapidement dégradable.

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE (1675-54-3)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 302B : Biodégradabilité dite intrinsèque : Essai Zahn-Wellens/EMPA	28 jours	12% Biodégradation	Pas rapidement dégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Modéré(e).

Facteur de bioconcentration (BCF) 100 - 3000

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE	3.242

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Faible mobilité du sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser les récipients vides.
Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A. (BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	A97, A158, A197
Code ERG	9L

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A. (BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	274, 335, 969
N° d'urgence	F-A, S-F
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A. (BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	274, 335, 375, 601
Code de classification	M6

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A. (BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	274, 335, 601, 375
Code de classification	M6
Code de restriction en tunnel	(-)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

Décret n° 2021-1558 du 02/12/21 modifiant la nomenclature des installations classées 4511 pour la protection de l'environnement

Allemagne

Classe de danger pour le milieu évidemment dangereux pour l'eau (WGK 2)
aquatique (WGK)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).
Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Product restricted per REACH Annex XVII: 3.

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE - 1675-54-3	75.	-

Polluants organiques persistants

non applicable

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

E2 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité chronique 2

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Inventaires internationaux

TSCA

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

DSL/NDSL	Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
EINECS/ELINCS	Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
ENCS	Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
IECSC	Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
KECI	Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
PICCS	Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
AIIC	Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
NZIoC	Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 1 16

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul

Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
Agence de protection de l'environnement des États-Unis
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Préparée par N Bajaj
Préparée par

Remplace la date 07-mai-2025

Date de révision 06-juin-2025

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119456619-26-XXXX
Numéro CAS	1675-54-3
CE n° (numéro d'index UE)	216-823-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Formulation et (re)conditionnement des substances et mélanges
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC3 - Formulations dans les matériaux
Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
- ERC3 - Formulations dans les matériaux

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	80 000
Unités	kg/d

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	25 000
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
---------------------------	---------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Déversement d'une fraction dans l'air	0%
---------------------------------------	----

depuis le processus (rejet initial avant RMM)	
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.00007%
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0%

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Efficacité d'élimination (totale)	5.253%
Traitement des boues	Application contrôlée sur les sols agricoles

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	18000 m3/d
--	------------

Contrôle de l'exposition des travailleurs	
Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	70 C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Présuppose une température de processus ne dépassant pas	70 C
Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 95%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	70 C
Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.000586 Pa
Température associée à la pression de vapeur	50 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	50 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
- ERC3 - Formulations dans les matériaux

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.006 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.341 mg/kg
Eau de mer	0.001 mg/l
Sédiments marins	0.034 mg/kg

Terrestre 0.065 mg/kg
Impact sur le traitement des 10 mg/l
eaux usées

Méthode de calcul	Modèle EUSES utilisé	
Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00303 mg/l	0.505
Sédiments d'eau douce	0.146 mg/kg	0.427
Eau de mer	0.000295 mg/l	0.491
Sédiments marins	0.014 mg/kg	0.416
STP Stations d'épuration	0.027 mg/l	<0.01
Terrestre	0.047 mg/kg	0.727

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique 0.75 mg/kg
Travailleur – inhalation, long terme – systémique 4.93 mg/m³

Méthode de calcul	Modèle ECETOC TRA utilisé		
Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1.418 mg/m ³	0.288
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.138 mg/kg/day	0.184
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.472
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.993 mg/m ³	0.201
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.343 mg/kg/day	0.457
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.659
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.071 mg/m ³	0.014
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/day	0.914
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.928

installations spécialisées			
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.993 mg/m ³	
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.343 mg/kg/day	0.457
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.659

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119456619-26-XXXX
Numéro CAS	1675-54-3
CE n° (numéro d'index UE)	216-823-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Production de polymères
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
- ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	200 000
Unités	kg/d

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	35 000
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
---------------------------	---------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0%
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.00003%
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0%

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Efficacité d'élimination (totale)	5.253%
Traitement des boues	Application contrôlée sur les sols agricoles

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	18000 m3/d
--	------------

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	70 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Présuppose une température de processus ne dépassant pas	70 C
Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	70 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 95%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	70 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
- ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.006 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.341 mg/kg
Eau de mer	0.001 mg/l
Sédiments marins	0.034 mg/kg

Terrestre 0.065 mg/kg
Impact sur le traitement des 10 mg/l
eaux usées

Méthode de calcul	Modèle EUSES utilisé	
Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00322 mg/l	0.536
Sédiments d'eau douce	0.155 mg/kg	0.454
Eau de mer	0.000314 mg/l	0.523
Sédiments marins	0.015 mg/kg	0.442
STP Stations d'épuration	0.028 mg/l	<0.01
Terrestre	0.05 mg/kg	0.779

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique 0.75 mg/kg
Travailleur – inhalation, long terme – systémique 4.93 mg/m³

Méthode de calcul	Modèle ECETOC TRA utilisé		
Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.142 mg/m ³	0.029
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0068 mg/kg/day	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.038
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.993 mg/m ³	0.201
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.274 mg/kg/day	0.365
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.567
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.993 mg/m ³	0.201
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.138 mg/kg/day	0.184
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.385
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.071 mg/m ³	0.014
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/day	0.914

vers ces derniers, dans des installations spécialisées			
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.928

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119456619-26-XXXX
Numéro CAS	1675-54-3
CE n° (numéro d'index UE)	216-823-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation de produit intermédiaire
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	40 000
Unités	kg/d

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	12 000
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
---------------------------	---------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant	0%
--	----

RMM)	
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.00015%
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.1%

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Efficacité d'élimination (totale)	5.253%
Traitement des boues	Application contrôlée sur les sols agricoles

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	18000 m3/d
--	------------

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	70 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de	70 C

processus ne dépassant pas	
Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	70 C
Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 95%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	70 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.006 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.341 mg/kg
Eau de mer	0.001 mg/l
Sédiments marins	0.034 mg/kg
Terrestre	0.065 mg/kg
Impact sur le traitement des	10 mg/l

eaux usées

Méthode de calcul	Modèle EUSES utilisé	
Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00322 mg/l	0.536
Sédiments d'eau douce	0.155 mg/kg	0.454
Eau de mer	0.000314 mg/l	0.523
Sédiments marins	0.015 mg/kg	0.442
STP Stations d'épuration	0.028 mg/l	<0.01
Terrestre	0.05 mg/kg	0.779

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.75 mg/kg
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	4.93 mg/m ³

Méthode de calcul	Modèle ECETOC TRA utilisé		
Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.142 mg/m ³	0.029
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0068 mg/kg/day	<0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.038
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.993 mg/m ³	0.201
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.274 mg/kg/day	0.365
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.567
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.993 mg/m ³	0.201
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.138 mg/kg/day	0.184
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.385
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.071 mg/m ³	0.014
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.686 mg/kg/day	0.914

PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.928
--	---	--	-------

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119456619-26-XXXX
Numéro CAS	1675-54-3
CE n° (numéro d'index UE)	216-823-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Use in coatings (Industrial)
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques
Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	100 000
Unités	kg/d

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	30 000
Unités	tonnes/an

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
---------------------------	---------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0%
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.00006%
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0%

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Efficacité d'élimination (totale)	5.253%
Traitement des boues	Application contrôlée sur les sols agricoles

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	18000 m3/d
--	------------

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90%
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	70 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique

protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	(homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	70 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	70 C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	50 C

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure) Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	70 C

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	70 C

Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de	70 C

vapeur	
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.006 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.341 mg/kg
Eau de mer	0.001 mg/l
Sédiments marins	0.034 mg/kg
Terrestre	0.065 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00322 mg/l	0.536
Sédiments d'eau douce	0.155 mg/kg	0.454
Eau de mer	0.000314 mg/l	0.523
Sédiments marins	0.015 mg/kg	0.442
STP Stations d'épuration	0.028 mg/l	<0.01
Terrestre	0.05 mg/kg	0.779

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.75 mg/kg
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	4.93 mg/m ³

Méthode de calcul

Modèle ECETOC TRA utilisé

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.34 mg/m ³	0.069
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.257 mg/kg/day	0.343
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.412
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.851 mg/m ³	0.173

(chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées			
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.411 mg/kg/day	0.548
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.721
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.851 mg/m ³	0.173
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.411 mg/kg/day	0.548
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.721
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.993 mg/m ³	0.201
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.343 mg/kg/day	0.457
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.659
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.085 mg/m ³	0.017
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.165 mg/kg/day	0.219
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.237
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.851 mg/m ³	0.173
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.411 mg/kg/day	0.548
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.721
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage,	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.993 mg/m ³	0.201

compression, extrusion, granulation			
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.172 mg/kg/day	0.229
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.43
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.993 mg/m ³	0.201
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg/day	0.045
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.247

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119456619-26-XXXX
Numéro CAS	1675-54-3
CE n° (numéro d'index UE)	216-823-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Use in coatings (Professional)
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Type	Quantité quotidienne pour les utilisations à grande dispersion
Valeur	50
Unités	kg/d

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
---------------------------	---------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Déversement d'une fraction dans l'air à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement)	0%
Déversement d'une fraction dans les eaux usées à partir d'une application fortement dispersive	0.12%
Déversement d'une fraction dans le sol à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement)	0%

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Efficacité d'élimination (totale)	5.253%
Traitement des boues	Application contrôlée sur les sols agricoles

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	18000 m3/d
--	------------

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique

protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	(homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90%
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90%
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90%
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de	70 C

vapeur	
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C

Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure) Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	960 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C

Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	0.00741 Pa
Température associée à la pression de vapeur	70 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90%
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	960 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur

Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	40 C
---	------

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.006 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.341 mg/kg
Eau de mer	0.001 mg/l
Sédiments marins	0.034 mg/kg
Terrestre	0.065 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Méthode de calcul	Modèle EUSES utilisé	
Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00322 mg/l	0.536
Sédiments d'eau douce	0.155 mg/kg	0.454
Eau de mer	0.000314 mg/l	0.523
Sédiments marins	0.015 mg/kg	0.442
STP Stations d'épuration	0.028 mg/l	<0.01
Terrestre	0.05 mg/kg	0.779

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.75 mg/kg
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	4.93 mg/m ³

Méthode de calcul	Modèle ECETOC TRA utilisé		
Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.596 mg/m ³	0.121
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.411 mg/kg/day	0.548
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - combinée, long terme - systémique		0.669
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.596 mg/m ³	0.121

PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.411 mg/kg/day	0.548
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.669
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.596 mg/m ³	0.121
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.411 mg/kg/day	0.548
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.669
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.059 mg/m ³	0.012
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.165 mg/kg/day	0.219
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.231
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.34 mg/m ³	0.069
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.643 mg/kg/day	0.857
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.926
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.295 mg/m ³	0.06
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.643 mg/kg/day	0.857
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.917
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.596 mg/m ³	0.121
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.411 mg/kg/day	0.548
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.669
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.993 mg/m ³	0.201
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg/day	0.045
PROC15 - Utilisation en tant que	Travailleur – combinée, long		0.247

réactif de laboratoire	terme – systémique		
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.17 mg/m ³	0.034
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.411 mg/kg/day	0.549
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.583
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.059 mg/m ³	0.012
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.411 mg/kg/day	0.549
PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.561

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119456619-26-XXXX
Numéro CAS	1675-54-3
CE n° (numéro d'index UE)	216-823-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Utilisation par les consommateurs
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Catégories de produit	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC9 - Revêtements et peintures, charges, mastics, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Quantités utilisées

Type	Quantité quotidienne pour les utilisations à grande dispersion
Valeur	1
Unités	kg/d

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Liquide
---------------------------	---------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Déversement d'une fraction dans l'air à partir d'une application fortement dispersive (régionale uniquement)	0%
Déversement d'une fraction dans les eaux usées à partir d'une application fortement dispersive	1.5%
Déversement d'une fraction dans le sol à partir d'une application fortement	0%

dispersive (régionale uniquement)	
-----------------------------------	--

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Efficacité d'élimination (totale)	5.253%

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Méthodes de traitement des déchets	Les déchets ménagers solides (par exemple les emballages de produit) sont traités au niveau de sites d'élimination des déchets municipaux
------------------------------------	---

Contrôle de l'exposition des consommateurs

Catégories de produits [PC]	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Quantités utilisées	20 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 5 minutes
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	2 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	1 m3
Vitesse de ventilation de la pièce minimale pour la manipulation/l'application (renouvellements d'air par heure)	0.6

Catégories de produits [PC]	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Quantités utilisées	20 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	2 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3
Vitesse de ventilation de la pièce minimale pour la manipulation/l'application (renouvellements d'air par heure)	0.6

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Quantités utilisées	3750 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 5 minutes
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	430 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	1 m3
Vitesse de ventilation de la pièce minimale pour la manipulation/l'application (renouvellements d'air par heure)	0.6

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Quantités utilisées	3750 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 2.2 heures

Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	860 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3
Vitesse de ventilation de la pièce minimale pour la manipulation/l'application (renouvellements d'air par heure)	0.6

Catégories de produits [PC]	PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Quantités utilisées	200 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 5 minutes
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	2 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	1 m3
Vitesse de ventilation de la pièce minimale pour la manipulation/l'application (renouvellements d'air par heure)	0.6

Catégories de produits [PC]	PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Quantités utilisées	200 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	22 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3
Vitesse de ventilation de la pièce minimale pour la manipulation/l'application (renouvellements d'air par heure)	0.6

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.006 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.341 mg/kg
Eau de mer	0.001 mg/l
Sédiments marins	0.034 mg/kg
Terrestre	0.065 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	10 mg/l

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00109 mg/l	0.181
Sédiments d'eau douce	0.052 mg/kg	0.153

Eau de mer	0.0001 mg/l	0.167
Sédiments marins	0.00483 mg/kg	0.142
STP Stations d'épuration	0.00711 mg/l	<0.01
Terrestre	0.013 mg/kg	0.195

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Consommateur – orale, long terme – systémique	0.5 mg/kg/day
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	0.0893 mg/kg/day
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0.87 mg/m ³

Méthode de calcul

Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire

Catégories de produit	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0.000000052 mg/m ³	<0.01
PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	0.015 mg/kg/day	0.168
PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg/day	<0.01
PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité	Consommateur – combinée, long terme – systémique		0.168
PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0.00000015 mg/m ³	<0.01
PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	0.015 mg/kg/day	0.168
PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg/day	<0.01
PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité	Consommateur – combinée, long terme – systémique		0.168
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0.000000024 mg/m ³	<0.01
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	0.015 mg/kg/day	0.168
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg/day	<0.01
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – combinée, long terme – systémique		0.168
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0.00000044 mg/m ³	<0.01
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	0.015 mg/kg/day	0.168
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg/day	<0.01
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – combinée, long terme – systémique		0.168
PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0.000000026 mg/m ³	<0.01
PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	0.015 mg/kg/day	0.168
PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg/day	<0.01
PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler	Consommateur – combinée, long terme – systémique		0.168
PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0.000000015 mg/m ³	<0.01
PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	0.015 mg/kg/day	0.168

PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg/day	<0.01
PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler	Consommateur – combinée, long terme – systémique		0.168

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.